

# Les droits culturels, un levier pour développer le pouvoir d'agir

Recherche des leviers du pouvoir d'agir par le développement de la dimension culturelle des droits de l'homme

**Mardi 22 novembre 2016, de 9h à 17h30**  
à la **Maison des Sciences de l'homme, Paris Nord**,  
20 Avenue George Sand, 93210 Saint-Denis (Métro Front populaire)

En collaboration avec la formation « Pouvoir d'agir à l'épreuve du territoire » (RAQ) portée par la Fédération des centres sociaux de Paris, l'ENS et le laboratoire Experice de Paris 13.

Le pouvoir d'agir s'appuie sur les capacités des personnes à revendiquer et exercer leurs droits fondamentaux. La prise en compte de la dimension culturelle de ces droits reste négligée malgré leur fort effet de levier sur le développement des capacités. Ce nouvel atelier consacré au pouvoir d'agir propose d'aborder de manière plus spécifique la dimension culturelle des droits de l'homme.

En effet, comment revendiquer le droit d'accès aux soins, au logement, à l'alimentation, à l'éducation, au travail, aux loisirs et aux autres droits de l'homme sans tenir compte de ces dimensions culturelles pour qu'ils puissent se déployer de manière adéquate pour la personne ?

L'atelier permettra de questionner ces multiples dimensions à travers plusieurs analyses de cas présentées par les participants. Ces analyses nous permettront d'en relever les leviers du pouvoir d'agir.

## PROGRAMME

9h	Accueil café
9h30	Introduction de la journée
10h	2 groupes parallèles en fonction du niveau d'appropriation : <b>Groupe 1 : les fondamentaux des droits culturels au cœur des droits de l'homme</b> <b>Groupe 2 : recherche des leviers du pouvoir d'agir dans les analyses de cas déjà amorcées (pour les participants déjà sensibilisés aux droits culturels)</b>
11h15	Pause
11h30	Présentation des analyses de cas engagés dans la recherche-action / écoute active au regard des droits culturels et de la dimension culturelle des autres droits de l'homme. - <b>Coin Street Community Builders (CSCB)</b> de Londres, par Mourad Chalal, coordinateur de l'Association des centres sociaux d'Aulnay-sous-Bois. - <b>L'association « Vivre ensemble à Maroc Tanger »</b> par Diabi Satankoulé de l'association et Christophe Jibard d'Asmae - <b>Le projet « Petits et grands, des mots pour parler ensemble »</b> par Valérie Leroux et Morgane Collobert de la MJC Bréquigny de Rennes - <b>Contrat Territorial de l'Accessibilité Culturelle</b> par André Fertier de l'association Cemaforre - <b>La conférence familiale en protection de l'enfance</b> par Nathalie Asencio, psychologue, Département du Nord - <b>Le projet pour l'enfant</b> par Nicole Laloux, chef de service enfance, Département du Nord (liste à préciser/compléter en fonction des avancées des analyses reçues)
13h	Déjeuner (libre et partagé dans le quartier)
14h30	Analyse des terrains des étudiants au regard des droits culturels 4 ateliers parallèles sur les terrains de la formation : - <b>Quartier Tour-du pin, Paris 20<sup>e</sup></b> - <b>Place des fêtes, Paris 19<sup>e</sup></b> - <b>Quartier Curnonsky, Paris 17<sup>e</sup></b> - <b>Quartier du Sémard, Saint-Denis</b>
16h30	Conclusion et prochaines étapes
17h30	Fin

---

Renseignements : [christelleblouet@reseauculture21.fr](mailto:christelleblouet@reseauculture21.fr)  
Inscription sur : <https://goo.gl/forms/u60gA8DzpWvENsZg1>

---

## Journée organisée dans le cadre de la démarche Paideia

# paideia

Depuis fin 2012, Réseau culture 21 développe en partenariat avec l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme de l'Université de Fribourg (IIEDH) et son Observatoire de la diversité et des droits culturels la recherche-action appelée Paideia. Celle-ci a pour objectif d'analyser collectivement comment les droits fondamentaux et en particulier les droits culturels sont pris en compte dans l'ensemble des politiques de développement territorial (culturelles, écologiques, économiques, politiques et sociales). Cette recherche s'est développée dans 10 départements français avec de nombreux partenaires associés, collectivités et associations et se déploie aujourd'hui à d'autres échelles territoriales comme dans les réseaux professionnels.

La démarche proposée a consisté à traduire de manière opérationnelle l'interprétation des droits culturels et des dimensions culturelles de tous les autres droits de l'homme à travers les analyses de pratiques des professionnels de l'action territoriale. Développés par les porteurs de projets, les cas d'école collectés permettent de pointer les enjeux et les problématiques mais surtout de développer des propositions pour faire évoluer les pratiques dans le sens d'une meilleure prise en compte des droits fondamentaux des personnes. Cette matière très riche a permis l'échange de pratiques dans le cadre de nombreux séminaires de travail collectif (plus de 60 rencontres organisées en 3 ans, de 30 à 250 participants à chaque rencontre) et la collecte de 250 cas analysés.

### Avec



L'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme (IIEDH) est un institut interfacultaire de droit public, de recherche, recherche-action et enseignement dont la mission interne est de rendre accessible à chaque étudiante et étudiant de l'Université de Fribourg l'éthique et les droits humains durant son parcours. Depuis 1998, une Chaire UNESCO pour les droits de l'homme et la démocratie a été attribuée à la chaire de droit constitutionnel de langue française, dans le cadre des activités de l'Institut. La mission de cette Chaire consiste à développer la recherche, mais aussi l'enseignement, en lien avec le réseau mondial des Chaires UNESCO, et de développer en Suisse les valeurs de la démocratie et des droits de l'homme.

Afin de développer en réseau les recherches sur les droits culturels, l'IIEDH a créé en 2004 l'Observatoire de la diversité et des droits culturels comme programme de recherche lié à de nombreux partenaires. L'Observatoire dispense de nombreuses formations d'introduction aux droits culturels, en lien avec les questions de pauvreté, de violence, de développement durable et de citoyenneté. Patrice Meyer-Bisch, philosophe, coordonne l'institut et anime l'Observatoire.

### **Johanne Bouchard, collaboratrice de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels, IIEDH de Fribourg**

Diplômée d'un master en anthropologie sociale, spécialisation en droits économiques sociaux et culturels, Johanne est collaboratrice scientifique à l'Observatoire de la diversité et des droits culturels, programme de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme depuis 2008. Chargée de projets dans le cadre de divers partenariats, elle s'occupe en particulier du programme de recherche sur les observations contrastées, incluant la démarche Paideia, et du projet analysant l'intersectionnalité des violations des droits humains et les discriminations multiples dans le travail des mécanismes onusiens des droits humains. Elle travaille à l'organisation des colloques, conférences et présentations de l'Observatoire, contribue aux autres recherches, notamment sur l'approche basée sur les droits de l'homme et l'éthique du développement, et assiste la coordination de l'Institut pour la recherche de fonds et les publications. Depuis janvier 2015, elle a rejoint à temps partiel le bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme comme soutien à la procédure spéciale dans le domaine des droits culturels.

[johanne.bouchard@unifr.ch](mailto:johanne.bouchard@unifr.ch)

Association indépendante créée en 2009, Réseau culture 21 inscrit ses travaux dans la promotion de la diversité et des droits culturels dans l'ensemble des politiques publiques en s'appuyant sur l'Agenda 21 de la culture et la Déclaration de Fribourg. Il accompagne les collectivités dans un travail d'ouverture de la notion de culture dans son acception la plus large, de son appropriation par les acteurs de tous champs sectoriels et de sa traduction dans les actions et les dispositifs de politiques publiques culturelles, sociales, éducatives ou d'autres domaines.

Réseau culture 21 travaille également à identifier et rendre visibles les acteurs et les démarches actives sur ces enjeux sur le territoire et favorise la coopération et l'échange de pratiques. À travers la promotion de démarches participatives, il encourage les décloisonnements et favorise la prise en compte de la transversalité de la culture dans les autres politiques publiques.

Réseau culture 21 collabore depuis 2011 avec l'Institut Interdisciplinaire d'Éthique et des Droits de l'Homme (IIEDH) de l'Université de Fribourg et son Observatoire de la diversité et des droits culturels coordonné par Patrice Meyer-Bisch autour du programme Paideia développé à l'échelon local, national et international.

## **Christelle Blouët**, coordinatrice du Réseau culture 21

Diplômée d'un master de direction de projets culturels, Christelle est fondatrice et coordinatrice du Réseau culture 21. Elle en porte l'initiative dès 2009 après la rédaction d'un mémoire consacré à la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture en France. Dans ce cadre, elle anime de nombreuses démarches d'information et de formation visant à promouvoir une approche transversale de la culture, fondée sur des processus démocratiques et participatifs qui développent la prise en compte de la diversité culturelle et des droits culturels. Elle coordonne depuis 2012 le programme Paideia en France en partenariat avec l'Observatoire de la diversité et des droits culturels de l'Université de Fribourg.

[christelleblouet@reseauculture21.fr](mailto:christelleblouet@reseauculture21.fr)

## **Irene Favero**, chargée de mission du Réseau culture 21

Diplômée d'un master d'économie de la culture, Irene a été chargée de projets au sein d'associations anglaises, françaises et brésiliennes opérant auprès des personnes en situation de pauvreté culturelle. La rencontre avec l'Agenda 21 de la culture et l'intérêt pour les démarches faisant de la culture un élément central du développement - humain et durable - l'ont amené à contribuer au développement du Réseau culture 21. Pour le Réseau, elle s'occupe notamment de l'émergence, la restitution et la capitalisation des ressources et des expériences. Elle s'intéresse au lien entre communs et droits culturels et participe à la mise en place d'une École des communs.

[irenefavero@reseauculture21.fr](mailto:irenefavero@reseauculture21.fr)

## **Anne Aubry**, chargée de mission du Réseau culture 21

Anne est titulaire d'une Maîtrise de philosophie à l'Université Lyon III et d'un Master 2 Ingénierie de projet, action communautaire et territoires à l'UJM de Saint-Etienne. Elle est actuellement doctorante en sociologie et anthropologie politique au Centre Max Weber. Membre d'une recherche-action sur les pratiques interculturelles au CCO de Villeurbanne, il devient son terrain de recherche afin d'étudier une économie morale mise à l'épreuve du temps. Impliquée depuis son lancement dans le programme Paideia, elle coordonne le groupe de travail de la région lyonnaise sur les droits culturels avec le CCO et Culture pour tous (2012-2014). Depuis janvier 2015, elle a rejoint Réseau culture 21 et l'Observatoire de l'Université de Fribourg (IIEDH) pour collaborer à l'ensemble de la démarche.

[anneaubry@reseauculture21.fr](mailto:anneaubry@reseauculture21.fr)